

GARANTIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE GARANTIE

Garantie : Falmec Spa garantit ses produits pour une période de 12 mois à compter de la date de livraison, à l'exception des produits pour lesquels différentes conditions sont convenues au moment de la commande. La garantie ne couvre pas les dommages causés par un mauvais entretien ou un entretien incorrect, par l'utilisation inappropriée des produits, par une faute ou un acte de malveillance, ou par une force majeure. Les composants ou détails en bois d'un produit indiqué dans la liste de prix, en particulier concernant les veines, la coupe, la porosité et le polissage, ne sont pas couverts par la garantie. Les produits qui n'ont pas été assemblés par Falmec Spa ne sont pas garantis.